



Pétrole lampant :
une nouvelle limitation
contreproductive pour
les industriels ... et pas
seulement



Vincent KOUETE
Secrétaire Général du SYNDUSTRICAM

Industrie camerounaise : pressions et leviers d'avenir

Chers membres, chers partenaires,

Ce quatrième numéro des Chroniques de l'Industrie paraît dans un contexte riche en contrastes. Les chiffres consolidés de l'INS confirment une industrie dont le poids dans l'économie stagne autour de 23%, mais dont les dynamiques internes restent hétérogènes : affaiblie par le déclin des industries extractives, mais soutenue par la vitalité de branches comme l'agro-alimentaire, la transformation du cacao ou encore le secteur brasseur.

Au-delà des données, plusieurs signaux forts interpellent. L'endettement public, de plus en plus mobilisé pour apurer les dettes passées plutôt que pour financer l'avenir, appelle à un débat de fond sur l'efficacité de la dépense publique et son impact sur la compétitivité des entreprises. De même, la limitation drastique de l'accès au pétrole lampant illustre les insuffisances d'une régulation sans concerta-

tion, qui finit par fragiliser à la fois les ménages et les PMI.

Mais il y a aussi des raisons d'espérer et des leviers à activer. La montée en puissance des financements alternatifs (gestion d'actifs, BDEAC), les projets structurants dans l'énergie et les ports, ou encore l'engagement croissant d'entreprises locales dans l'import-substitution et la transformation industrielle

témoignent d'une dynamique qu'il faut consolider. C'est à travers ces signaux que l'industrie camerounaise continue de démontrer sa résilience et son potentiel, malgré un environnement complexe.

Plus que jamais, le SYNDUSTRICAM reste mobilisé pour porter vos préoccupations, amplifier vos voix et peser dans les décisions qui concernent l'avenir productif

du Cameroun. Ensemble, transformons les contraintes en opportunités et faisons de notre industrie un véritable moteur de souveraineté et de prospérité.



L'endettement public, de plus en plus mobilisé pour apurer les dettes passées plutôt que pour financer l'avenir, appelle à un débat de fond sur l'efficacité de la dépense publique et son impact sur la compétitivité des entreprises.



CHIFFRE CLÉS

23,2% : Part de l'industrie dans l'économie camerounaise en 2024

Comme chaque mois d'août, l'Institut National de la Statistique (INS) a publié les Comptes Nationaux définitifs. Ils confirment la stabilité du poids de l'industrie dans l'économie camerounaise, oscillant entre 23 et 24% du PIB. En 2024, le secteur secondaire s'est montré le moins dynamique, avec une croissance de seulement 1,7%, bien en deçà de celle du secteur primaire (+3,6%), du tertiaire (+4,2%) et de la moyenne nationale (+3,5%).

Cette contreperformance s'explique avant tout par l'effondrement des industries extractives (-9,7% après déjà -1,8% en 2023). Les champs pétroliers historiques (Rio del Rey, Moudi, Kole) arrivent en fin de cycle, avec des rendements en baisse après plusieurs décennies d'exploitation. Le manque d'investissements et de techniques de récupération avancées accentue la dégradation des infrastructures, tandis que la chute des cours mondiaux du pétrole (-2,3%) et du gaz (-16,4%) a réduit l'intérêt des compagnies pour un secteur déjà fragilisé.

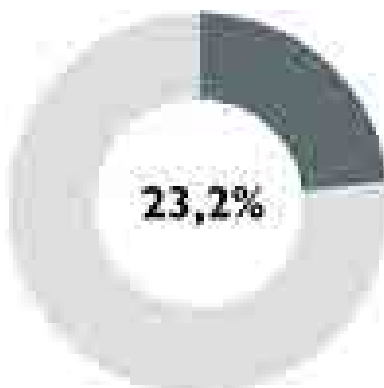
La croissance du secondaire repose donc essentiellement sur la résilience des BTP (+4,3%) et des industries manufacturières, notamment l'agroalimentaire (+4,2%). Cette dernière branche bénéficie d'un accroissement des capacités de production dans la minote-

rie et les corps gras (huile, margarine, savon), ainsi que d'importants investissements dans la distribution des produits brassicoles. Du côté des BTP, la reprise est portée par la relance de plusieurs chantiers d'infrastructures (routes, ponts, équipements publics) et par une demande modérée en logements et ouvrages industriels.

Enfin, les branches production d'eau, d'énergie et assainissement affichent des performances modestes, confortant leur poids limité dans la structure industrielle nationale.

Les données consolidées de l'INS confirment le constat d'une économie toujours enfermée dans les services et les matières premières. La traduction concrète des proclamations

en termes de transformation structurelle et d'import-substitution reste une gageure, d'où l'urgence d'une véritable rupture dans l'action.



INSIDE

Au cœur de nos membres ...

A travers cette rubrique, les Chroniques mettent en lumière une industrie, question de valoriser son parcours, ses initiatives et sa contribution à l'économie nationale. Cette rubrique reflète l'esprit du Syndicat : partager les réussites, renforcer les liens et montrer que, derrière chaque membre, c'est toute la vitalité de notre industrie qui s'exprime ! Dans cette édition, AZUR, l'une des locomotives agro-industrielles du pays et de la sous-région est à l'honneur.



AZUR SA, LE PARI D'UNE AGRO-INDUSTRIE DURABLE AU CAMEROUN UN ACTEUR INDUSTRIEL ENRACINÉ AU CAMEROUN ET OUVERT SUR LA SOUS-RÉGION

Basée à Douala, avec une usine moderne implantée à Yassa, AZUR SA est aujourd'hui l'une des figures majeures de l'agro-industrie en Afrique centrale. Spécialisée dans la production de savons et d'huiles végétales, l'entreprise emploie près de 600 collaborateurs et déploie ses marques dans les dix régions du Cameroun ainsi que dans six pays de la CEMAC. Depuis le lancement de son premier savon de ménage en 2001 jusqu'à l'introduction de l'huile Neima en 2021, AZUR SA a su diversifier son portefeuille et consolider sa présence sur des marchés en constante évolution.



UN DÉVELOPPEMENT GUIDÉ PAR LA QUALITÉ ET LA DURABILITÉ

Derrière ses performances industrielles - une raffinerie d'huile de palme de 600 tonnes par jour et une savonnerie moderne de 250 tonnes par jour - se trouve une vision claire : offrir des produits accessibles et de qualité, tout en promouvant une agro-industrie responsable. L'entreprise s'appuie sur des certifications internationales (ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000) qui attestent de son engagement en faveur de la

qualité, de la protection de l'environnement et de la sécurité alimentaire.

L'INNOVATION ET L'INTÉGRATION COMME LEVIERS D'AVENIR

AZUR SA place l'innovation au cœur de sa stratégie. Son projet de raffinage intelligent permet déjà de réduire de 30% la consommation énergétique, de valoriser les coproduits (biodéchets, glycérine) et d'assurer une traçabilité numérique de la production. Parallèlement, à travers sa filiale Greenfield SA à Yabassi, le groupe développe un projet agro-industriel d'envergure : 30 000 hectares de palmiers à huile à

terme, dont 500 hectares déjà plantés, ainsi qu'une huilerie d'une capacité de 10 à 15 tonnes/heure, pour un investissement de 70 milliards de FCFA. Ce chantier combine intégration verticale, création d'emplois et inclusion des

communautés rurales.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF AFFIRMÉ

Membre actif du SYNDUSTRICAM, AZUR SA participe activement à la construction d'un tissu industriel compétitif et innovant. Pour ses dirigeants, la force de l'industrie camerounaise réside dans la coopération entre acteurs privés, institutions et partenaires, afin de bâtir une économie résiliente et créatrice d'emplois.



MADE IN CAMEROON

Toujours un visage contrasté

MANIOC : UN DÉFICIT CRIARD DE 31 MILLIONS DE TONNES QUI BLOQUE LES PERSPECTIVES D'INDUSTRIALISATION

En 2024, la production nationale de manioc a atteint 19 millions de tonnes, loin des 50 millions de tonnes nécessaires pour couvrir la demande annuelle, selon le MINADER. Ce déficit de plus de 30 millions de tonnes est d'autant plus préoccupant que le manioc constitue l'aliment de base de près de 75% des Camerounais, avec une consommation moyenne estimée à 100 kg par habitant.

Malgré quelques initiatives d'industrialisation, la filière reste fragile. Les experts rappellent que toute montée en puissance de la transformation industrielle risquerait d'entrer en concurrence directe avec la consommation des ménages, accentuant la pression sur les prix. Une meilleure productivité agricole demeure donc la condition indispensable pour faire du manioc une véritable filière indus-

trielle au Cameroun. Et les possibilités sont nombreuses : Farine comme substitut du blé, Snacks et biscuits, Amidon alimentaire et industriel, Bioéthanol, etc.

BANANE-PLANTAIN : QUAND 70% DU POTENTIEL DE RENDEMENT S'ÉVAPORE

Quatrième denrée de base après le maïs, le riz et le manioc, la banane-plantain contribue pour 4,5% au PIB agricole et fait vivre plus de 700 000 acteurs, dont 92% de petits producteurs. Pourtant, les rendements en milieu paysan plafonnent entre 4 et 7 tonnes/ha, loin du potentiel de 15 à 20 tonnes/ha. Les pertes post-récolte atteignent jusqu'à 40%, aggravées par l'insuffisance de matériel végétal de qualité, les maladies et ravageurs (charançons, nématodes, BBTD), ainsi que les difficultés d'accès à l'irrigation, aux intrants et aux marchés.

Face à ces freins, le gouvernement multi-



plie les initiatives : distribution de près de 250 000 plants PIF en 2025, installation d'unités de transformation (chips et farines) dans plusieurs localités, vulgarisation des vitroplants, formation via la mallette pédagogique, et plan de riposte contre la Banana Bunchy Top Disease (BBTD) dans la Vallée du Ntem. Ces mesures visent à structurer une filière stratégique, réduire les pertes et ouvrir la voie à une véritable industrialisation du plantain « Made in Cameroon ».

“
Selon l'Ordre National des Pharmaciens, la part de marché des médicaments fabriqués sur place est tombée de 7% en 2018 à seulement 4,9% en 2025, un recul de 28% qui illustre une désindustrialisation dramatique dans un secteur vital.

Mais ce choix interroge : le PIISAH doit-il prioritairement soutenir des entités publiques et para-publiques, dont l'efficacité opérationnelle est souvent contestée, ou plutôt cibler directement les entreprises privées engagées dans la production locale ? Derrière cette interrogation se joue la crédibilité même de la politique d'import-substitution, appelée à transformer structurellement le « Made in Cameroon » et à répondre

aux attentes des industriels.

IMPORT-SUBSTITUTION : 13,55 MILLIARDS DÉBLOQUÉS MAIS LE BÉNÉFICÉ POUR LE PRIVÉ RESTE HYPOTHÉTIQUE

Dans le cadre du Plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (PIISAH) 2024-2026, le gouvernement a signé des conventions avec sept structures bénéficiaires pour un montant total de 13,55 milliards de FCFA en 2025. La plus grosse enveloppe revient à la BC-PME (9,2 milliards), chargée de financer les opérateurs privés de la chaîne agro-alimentaire. Le solde, soit 4,3 milliards, a été réparti entre la SODEPA, l'IRAD, l'UNVDA de Ndop, l'Office céréalier ainsi que les projets Viva Logone et Viva Bénoué.

FILIÈRE CACAO : LES INDUSTRIELS CAMEROUNAIS FRANCHISSENT LE CAP DES 109 000 TONNES TRANSFORMÉES

La campagne 2024-2025 marque un tournant pour la transformation locale du cacao. Selon l'Office National du Cacao et du Café, les industriels camerounais ont porté leurs achats à plus de 109 000 tonnes, pour une valeur de 336,2 milliards FCFA, permettant d'atteindre 10 431 tonnes transformées, en hausse de +27,7% après la baisse enregistrée la saison précédente.

Cette progression est tirée par les quatre principaux transformateurs : SIC Cacaos (46 532 t, +15%), Atlantic Cocoa (32 102 t, +41%), Neo

Industry (26 806 t, +24,6%) et Africa Processing Company (3002 t, +469,6%). À contre-courant, Chococam a vu ses volumes chuter de 84%, avec seulement 1944 tonnes réceptionnées. Ces dynamiques contrastées témoignent d'un secteur en pleine recomposition, où les industriels locaux renforcent leur poids dans la chaîne de valeur du cacao « Made in Cameroon ».

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE LOCALE : UN LENT NAUFRAGE AUX LOURDES CONSÉQUENCES

En sept ans, le Cameroun a perdu près d'un tiers de son industrie pharmaceutique locale. Selon l'Ordre National des Pharmaciens, la part de marché des médicaments fabriqués sur place est tombée de 7% en 2018 à seulement 4,9% en 2025, un recul de 28% qui illustre une désindustrialisation dramatique dans un secteur vital. Aujourd'hui, plus de 95% des médicaments consommés proviennent de l'importation, laissant le pays extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs.

Cette situation est le résultat d'un cumul d'obstacles : charges fiscales et douanières écrasantes, lourdeurs administratives freinant l'importation des intrants, absence de mesures incitatives claires et abandon progressif des unités de production. Résultat : 60% des capacités installées sont à l'arrêt. La Banque africaine de développement alerte sur un risque de rupture d'approvisionnement en médica-

ments essentiels, aggravé par la suspension annoncée d'aides américaines contre le VIH, le paludisme et la tuberculose. À l'opposé totale de l'ambition de souveraineté, le pays se condamne à une dépendance morbide, dangereuse pour sa santé publique.

INDUSTRIE BRASSICOLE : 9,3 MILLIONS D'HECTOLITRES PRODUITS EN 2024

Le secteur brassicole camerounais confirme sa dynamique de croissance avec une production de 9,3 millions d'hectolitres en 2024, contre 7,2 Mhl en 2021 et 9,1 Mhl en 2023, selon le cabinet BarthHaas. En trois ans, la production a bondi de plus de 2 millions d'hectolitres, plaçant le Cameroun dans le top 5 des producteurs africains. Cette performance reflète la vitalité d'un marché intérieur robuste et la solidité des opérateurs du secteur, alors même que la production mondiale recule légèrement.

Au-delà du volume, l'industrie brassicole joue un rôle stratégique dans l'économie nationale : elle figure parmi les plus grands contributeurs fiscaux, génère des milliers d'emplois directs et indirects et stimule les filières agricoles locales (maïs, sorgho, sucre) en amont de la chaîne. Avec cette croissance soutenue, la bière s'impose comme un véritable produit phare du « Made in Cameroon », à la croisée des enjeux industriels, agricoles et sociaux.



Actualités & Analyses

ENDETTEMENT

la tendance actuelle est-elle un écueil pour l'industrie ?

Le 18 août dernier, le Président de la République a signé le Décret N°2025/409 habilitant le Ministre des Finances à recourir à près de 930 milliards de FCFA d'emprunts, aussi bien sur le marché intérieur qu'extérieur. Officiellement, ces ressources doivent financer des projets de développement, mais aussi apurer les restes à payer. Cette orientation illustre le paradoxe de l'endettement public camerounais : présenté comme un levier de croissance, il alimente de plus en plus la trésorerie courante au détriment de l'investissement productif. Pour le secteur industriel, déjà en difficulté, la tendance actuelle soulève une question cruciale : la dette est-elle encore un moteur de développement ou devient-elle un frein structurel ?

1. UN ENDETTEMENT QUI DEVIENT COMPULSIF

Au 30 juin 2025, l'encours de la dette publique du Cameroun atteignait 14 105 milliards de FCFA, en hausse de 1,8 % depuis le début de l'année. En 2024, elle représentait déjà 44,8 % du PIB, un ratio jugé soutenable par les institutions financières internationales, mais qui s'alourdit chaque année. La structure de cette dette reste dominée par l'emprunt extérieur (66,4 %), principalement auprès de la Chine, premier créancier bilatéral, tandis que l'emprunt intérieur (33,6 %) monte en puissance via les émissions d'obligations du Trésor.

Ce recours croissant à la dette prend un caractère presque compulsif : les décaissements extérieurs depuis janvier 2025 ont déjà



atteint 461,6 milliards de FCFA, et l'État prévoit de lever encore 600 milliards sur le marché intérieur. La spirale se nourrit d'elle-même, fragilisant la marge de manœuvre budgétaire et réduisant la capacité de l'État à soutenir des investissements stratégiques. La BAD et plusieurs agences de notation financière ont déjà sonné l'alarme à plusieurs reprises : l'endettement camerounais, s'il reste soutenable en chiffres bruts, voit ses marges de manœuvre se réduire fortement, en raison des coûts de financement croissants.

2. UNE DETTE QUI SERT À REMBOURSER LES DETTES PASSÉES

En théorie, l'endettement est censé financer les infrastructures, l'énergie ou l'eau, autant de leviers indispensables à l'industrialisation. Dans la pratique, une part importante des emprunts sert à apurer les dettes antérieures. L'émission obligataire internationale de juillet 2024 (333,5 milliards de FCFA) a été en grande partie consacrée au règlement des restes à payer de plus de trois mois. Le nouveau décret de 2025 poursuit la même logique : recourir à des emprunts à long terme pour solder des engagements de court terme.

Cette orientation détourne la dette de sa vocation d'investissement. Les ressources qui devraient financer de nouvelles capacités productives servent à éponger les retards de paiement de l'État, qui pèsent d'ailleurs sur la trésorerie des entreprises prestataires. Le résultat est paradoxal : loin de stimuler la croissance industrielle, l'endettement public devient un instrument de survie budgétaire.

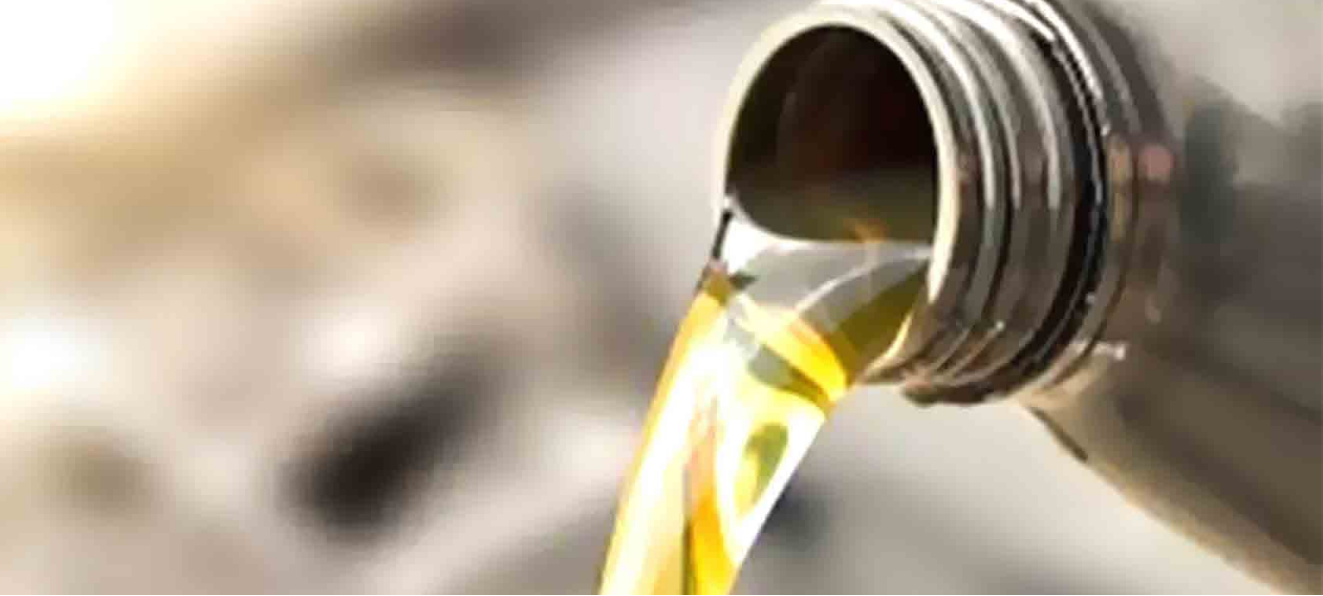
3. DES PONCTIONS PUBLIQUES QUI ÉVINCERAIENT LES PMI

L'État ne se contente pas de mobiliser les marchés extérieurs : il se tourne de plus en plus vers le marché financier intérieur. Les 600 milliards autorisés par le décret de 2025 représentent une manne pour les banques et institutions financières, qui trouvent dans les titres souverains un placement sûr et rémunérateur. Mais ce choix induit un effet d'éviction : plutôt que de financer les petites et moyennes industries (PMI), jugées plus risquées, les banques préfèrent placer leurs liquidités auprès de l'État.

Ce phénomène est lourd de conséquences. Les PMI, pourtant au cœur de la stratégie d'import-substitution et de la transformation locale, voient leur accès au crédit se restreindre encore davantage. Faute de financements, elles peinent à investir, à moderniser leurs équipements et à innover. Le paradoxe est criant : l'endettement public, censé soutenir le développement, finit par priver l'économie productive des ressources nécessaires à sa croissance.

CONCLUSION : UN INSTRUMENT À DOUBLE TRANCHANT

La dette demeure un outil nécessaire au financement du développement, mais son orientation actuelle révèle une dérive préoccupante. D'un côté, elle absorbe une part croissante des ressources publiques pour rembourser le passé ; de l'autre, elle prive les PMI et le secteur industriel des concours financiers indispensables à leur expansion. Bien que jugée soutenable sur le papier, la dette camerounaise apparaît aujourd'hui comme un instrument à double tranchant : indispensable pour équilibrer les comptes, mais inadaptée pour impulser une croissance industrielle robuste. Si le Cameroun veut transformer son endettement en levier de développement, il devra rompre avec cette logique défensive et veiller à ce que chaque emprunt finance réellement la croissance de demain plutôt que les déficits d'hier.



PÉTROLE LAMPANT :

une nouvelle limitation contre-productive pour les industriels ... et pas seulement

Le 11 août 2025, le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, a signé une circulaire limitant désormais à 10 litres par usager le volume de pétrole lampant pouvant être servi en station-service (contre 100 litres auparavant). Cette décision est justifiée, selon le Ministre, par la constatation de pratiques frauduleuses attribuées à certains acteurs industriels. Le Ministre cite notamment les boulangeries, les entreprises minières et forestières qui profiteraient du prix subventionné de 350 FCFA/litre pour s'approvisionner massivement en stations, parfois par le biais de rabatteurs recrutés sur place. Or, rappelle le ministre, le pétrole lampant distribué dans les stations services est «destiné exclusivement à la consommation des ménages», tandis que les industriels sont censés passer par les dépôts de la SCDP, où le prix officiel est de 560,19 FCFA/litre (un prix 60% plus élevé !).

Présentée comme une mesure de protection des ménages, cette décision du ministre de l'Eau et de l'Énergie de pourrait cependant se révéler contre-productive, tant pour les industriels que pour les ménages. Dans les faits, elle compliquera l'approvisionnement des populations rurales, principales cibles de la subvention, sans pouvant réellement les contournements dénoncés par le Ministre.

A. LE PÉTROLE LAMPANT : QUAND LE SOUTIEN SOCIAL SE CONFONTE AUX TENSIONS BUDGÉTAIRES

Le pétrole lampant reste l'un des rares carburants encore fortement subventionnés au Cameroun. Son prix artificiellement maintenu à 350 FCFA/litre vise à protéger le pouvoir d'achat des ménages, surtout en zones rurales et périurbaines, où il demeure essentiel pour l'éclairage, la cuisson et parfois le chauffage. Mais cette protection a un coût. Lorsque les volumes subventionnés explosent, la facture dépasse rapidement les prévisions initiales et devient un fardeau budgétaire. Rappelons que les subventions aux carburants sont depuis longtemps un point de friction entre le gouvernement et les institutions financières internationales, qui dénoncent leur insoutenable dans un contexte de pressions sociales croissantes et de lourdes contraintes liées au service de la dette.

Face à cette équation, l'État cherche à réduire l'ampleur des subventions tout en préservant un prix accessible pour les populations. La solution choisie et renforcée à travers cette Circulaire du MINEE est de limiter les quantités bénéficiant du tarif social en station-service et de renvoyer les industries vers le circuit non subventionné censé leur être réservé. Mais derrière cette logique budgétaire

apparemment simple, une question de fond se pose : ce mécanisme est-il réellement viable pour les PMI et adapté aux réalités de terrain ?

B. UN CIRCUIT OFFICIEL D'APPROVISIONNEMENT INACCESSIBLE AUX PMI

Le MINEE indique que les industriels doivent s'approvisionner en pétrole lampant «hors réseau», directement auprès des marketeurs à partir des dépôts SCDP. Au delà du prix qui est déjà moins attractif (60% de surenchère), cette voie d'approvisionnement comporte un effet volume dissuasif. Les marketeurs n'acceptent pas de commandes en dessous d'un seuil minimal, souvent assorti de la garantie d'une fréquence régulière de commandes. Autrement dit, seuls les gros industriels, capables de mobiliser des volumes importants et de planifier des commandes de long terme, peuvent véritablement accéder à ce circuit.

Pour les petites et moyennes industries, le défi est presque insurmontable. Il faudrait d'abord investir dans la construction de cuves de stockage (environ 5 000 litres), mobiliser des ressources financières importantes pour acheter un volume minimum, sécuriser ce stock dangereux (autorisations spéciales, normes de sécurité), et signer avec les marketeurs des engagements contraignants, parfois assortis de garanties financières ou de pénalités. À ces obstacles s'ajoutent la rareté de l'espace disponible dans certaines zones industrielles et les coûts d'entretien des installations.

Au final, ce circuit ne concerne qu'une minorité d'entreprises disposant déjà de capacités financières et logistiques solides. Pour les PMI, censées être au cœur de la stratégie d'import-substitution et de transformation locale, cette voie est simplement inaccessible. Elles se retrouvent donc dans une impasse : exclues du pétrole lampant subventionné réservé aux ménages, mais incapables d'intégrer le circuit industriel «officiel», elles sont condamnées à absorber des coûts énergétiques prohibitifs ou à recourir à des pratiques de contournement risquées.

C. UNE LIMITATION À 10 LITRES QUI RATE SA CIBLE

La décision du MINEE de ramener la quantité maximale servie en station-service de 100 litres à 10 litres par usager vise à couper court aux détournements opérés par certaines

industries. Mais, dans les faits, cette mesure se retourne contre un grand nombre de ceux qu'elle prétend protéger : les ménages. Dans de nombreuses zones rurales dépourvues de stations, l'approvisionnement repose sur des détaillants qui se déplacent en ville pour acheter de grandes quantités, qu'ils transportent souvent dans des conditions difficiles avant de les revendre au détail. En limitant ces volumes, la mesure désorganise ce circuit vital et renchérit les prix pour les consommateurs finaux.

En revanche, les industriels visés par la circulaire disposent de multiples moyens de contournement. Le ministre lui-même reconnaît que des rabatteurs sont recrutés pour collecter le produit en station. Réduire les volumes unitaires ne fait donc qu'augmenter le nombre de rabatteurs nécessaires, sans empêcher les détournements. L'effet réel de la mesure est double : elle fragilise l'accès des ménages et ne neutralise pas les pratiques dénoncées. Plus encore, elle illustre un problème récurrent dans la gestion des subventions énergétiques : l'absence de concertation. Des échanges avec les corporations industrielles et les représentants des consommateurs aurait sans doute permis de concilier deux impératifs légitimes : garantir l'accès des ménages à une énergie abordable, et préserver la compétitivité des entreprises.

CONCLUSION : UNE RÉFORME STRUCTURELLE PLUTÔT QUE DES PALLIATIFS

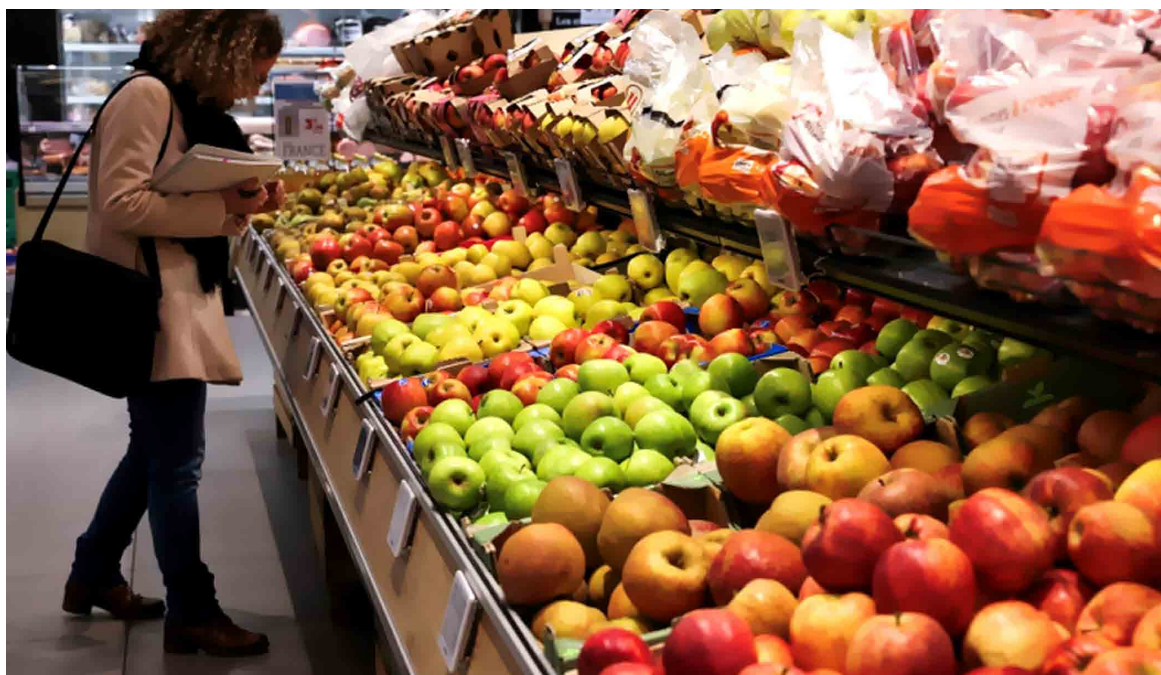
La crise du pétrole lampant révèle les limites d'une régulation fragmentée et réactive. En cherchant à contenir les détournements, l'État multiplie des mesures qui, au final, pénalisent les ménages, excluent les PMI et laissent entre-ouvertes les possibilités de contournement. Tant que les subventions seront gérées par circulaires et restrictions, sans réforme structurelle ni concertation, elles continueront d'alimenter les tensions plutôt que de les résoudre.

Le véritable défi n'est pas de limiter les litres vendus en station, mais de cibler efficacement les bénéficiaires, de sécuriser la chaîne d'approvisionnement et d'offrir aux industriels des solutions énergétiques viables. À défaut, le pétrole lampant restera le symbole d'une politique où le social et le productif se neutralisent mutuellement, au lieu de se renforcer.

PRIX DES PRODUITS INDUSTRIELS

l'envolée se poursuit

Le 12 Août dernier, l'Institut National de la Statistique (INS) a publié la note d'analyse de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) au 1^{er} trimestre 2025.



IPPI : UN OUTIL CLÉ POUR SUIVRE LA COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE

L'IPPI mesure l'évolution des prix départ usine des biens produits au Cameroun ; il s'agit des prix payés aux producteurs, hors taxes et subventions, et hors marge de transport pour refléter le prix réellement payé au producteur. Élaboré selon la méthodologie internationale d'Afristat et du FMI, il s'appuie sur un échantillon de 103 entreprises et 328 produits représentatifs couvrant 80% du chiffre d'affaires industriel national. L'IPPI est ainsi un baromètre précieux pour évaluer la compétitivité des entreprises, anticiper les pressions inflationnistes et mesurer l'évolution des coûts de production qui peuvent se répercuter sur les consommateurs finaux.

UNE HAUSSE GÉNÉRALE, MAIS

DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES SELON LES BRANCHES

Selon le Rapport de l'INS, l'IPPI a progressé de 0,8% au premier trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent et de 6,3% en glissement annuel, c'est-à-dire par rapport au 1^{er} trimestre 2024. La hausse trimestrielle, bien que modeste dans l'ensemble, est tirée par l'industrie manufacturière (+1,6%), en particulier l'agroalimentaire (+4,0%) et la métallurgie (+5,3%). En comparaison du 1^{er} trimestre 2024, les branches ayant enregistré les hausses de prix les plus importantes sont l'industrie du papier (dont les coûts ont bondi de 25,4%), l'industrie du cuir (+12,5%), l'agroalimentaire (8,6%) mais aussi l'industrie extractive (+10,5%).

Ces évolutions traduisent la persistance de pressions inflationnistes dans des sec-

teurs clés, avec des effets potentiels en cascade sur les prix de produits de consommation courante comme le bois travaillé, les produits alimentaires transformés ou les matériaux métalliques.

Si les segments cités ci-dessus enregistrent des hausses significatives, d'autres connaissent au contraire des replis notables. C'est le cas de l'industrie chimique, pharmaceutique et plastique (-2,8%). Cette hétérogénéité traduit des dynamiques sectorielles divergentes : d'un côté, des branches exposées à la hausse des coûts des intrants (alimentation, métaux) ; de l'autre, des segments où la demande atone et la concurrence pèsent sur les prix.

Parmi toutes les branches suivies, seules l'agroalimentaire et, plus largement, l'ensemble des industries manufacturières affichent simultanément des hausses en glissement trimestriel et annuel. Au premier trimestre 2025, les prix à la production agroalimentaire ont progressé de +4,0% par rapport au trimestre précédent et de +8,6% sur un an. Cette tendance s'explique par des coûts de production en hausse dans des segments clés comme la minoterie, les corps gras ou encore certaines boissons. Dans le même temps, l'ensemble du secteur manufacturier confirme sa vulnérabilité dans un contexte économique marqué par des tensions sur les intrants.

UNE ÉVOLUTION À SURVEILLER

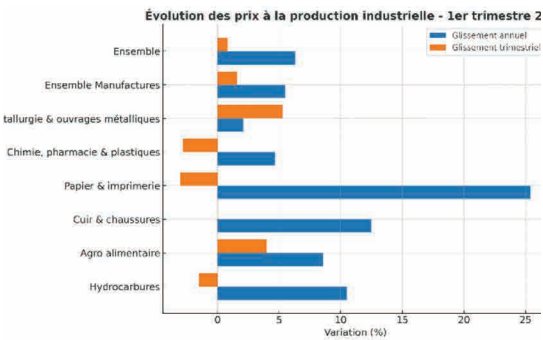
BRANCHES	GLISSEMENT ANNUEL	GLISSEMENT TRIMESTRIEL
Hydrocarbures	10,5%	-1,5%
Agro alimentaire	8,6%	4,0%
Cuir & chaussures	12,5%	0,0%
Papier & imprimerie	25,4%	-3,0%
Chimie, pharmacie & Plastiques	4,7%	-2,8%
Métallurgie & ouvrages métalliques	2,1%	5,3%
Ensemble Manufactures	5,5%	1,6%
ENSEMBLE	6,3%	0,8%

“
Agroalimentaire et Ensemble des manufactures : Seules branches aux prix en hausse simultanée en glissement trimestriel et annuel.

L'augmentation des prix à la production, si elle reflète une meilleure valorisation de certains produits, peut aussi signifier l'érosion de la compétitivité des entreprises locales face aux importations. Pour les industriels, ces évolutions signifient en particulier :

- une érosion possible des marges, si la hausse des coûts de production n'est pas répercutée sur les prix de vente finaux ;
- un risque de tensions sur la consommation, si les augmentations se transmettent aux ménages, déjà confrontés à une inflation des produits de base ;
- des opportunités sectorielles dans l'agroalimentaire et la métallurgie, où la dynamique des prix peut encourager de nouveaux investissements, à condition que les intrants soient maîtrisés.

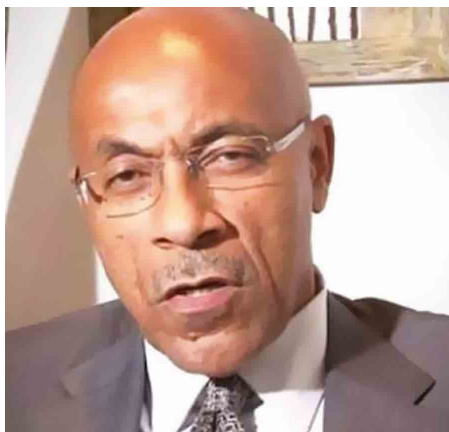
Avec une hausse persistante, l'IPPI du premier trimestre 2025 confirme les pressions inflationnistes sur la production industrielle. Pour les acteurs économiques comme pour les décideurs publics, cet indicateur doit être suivi attentivement. D'une part, il révèle les fragilités de certaines filières et d'autre part, les marges de croissance existantes dans d'autres. La compétitivité de l'industrie camerounaise se jouera ainsi dans la capacité à contenir les coûts, à renforcer les chaînes de valeur locales et à tirer parti des segments en expansion sans pénaliser la consommation finale.



ILS PORTENT LA VOIX
DES INDUSTRIELS

immersion dans nos instances de représentation

Une présence active du SYNDUSTRICAM
dans les instances stratégiques



Réprésenter les industriels là où se prennent les décisions, défendre leurs intérêts, anticiper les évolutions réglementaires, peser sur les orientations techniques, économiques ou sociales : telle est l'une des missions essentielles du SYNDUSTRICAM.

Notre syndicat est présent dans une trentaine de conseils, comités et commissions nationaux, au cœur de l'appareil du dialogue public-privé. À travers cette série intitulée « Ils portent la voix des industriels ! », nous mettons en lumière ces espaces de représentation

ainsi que les hommes et femmes qui y siègent au nom du SYNDUSTRICAM. Ils y défendent, avec compétence et conviction, les préoccupations de l'industrie camerounaise, en veillant à ce que ses spécificités soient prises en compte et ses priorités entendues.



Episode 4

Comité Consultatif d'Orientation du PAD (CCO'PAD)
Douala, port d'hier, d'aujourd'hui et de demain

M. Alain MALONG
(Président Honoraire)

Véritable poumon logistique de l'économie nationale, le Port Autonome de Douala (PAD) concentre encore plus de 70 % des flux d'import-export du Cameroun. Pour les industriels, qui dépendent à la fois des importations d'intrants et des chaînes d'exportation, son fonctionnement est stratégique.

C'est dans ce cadre qu'a été institué le Comité Consultatif d'Orientation (CCO-PAD), une instance de dialogue entre gestionnaires portuaires et usagers. Elle formule des recommandations sur

l'aménagement, la régulation, la tarification et l'organisation générale des services du port. Le SYNDUSTRICAM y siège afin de défendre les intérêts des industriels sur des sujets cruciaux : fluidité des opérations, coûts logistiques, infrastructures de stockage, douane, sécurité et transit.

Notre représentant, M. Alain Malong, Président honoraire du Syndicat et industriel chevronné, préside ce Comité et assure une veille constante sur les enjeux de performance du PAD. Il porte la voix des manufacturiers face à

des défis bien connus : congestion portuaire, fiabilité des délais, facturation des prestations, ou encore cohabitation entre acteurs publics et privés.

Par son action, le SYNDUSTRICAM participe activement à l'élaboration de solutions réalistes et soutenables, dans l'intérêt de l'industrie et de l'économie nationale. Car malgré les mutations en cours et la montée en puissance du port de Kribi, Douala reste un maillon stratégique : garantir son efficacité, son équité et sa transparence demeure un combat syndical de premier ordre.



Syndustricam

Contactez le Secrétariat
Général de votre Syndicat
Retrouvez toute l'actualité
de votre Syndicat sur :
www.syndustricam.org
Siège : Douala, Rue Boué de
Lapeyère
(Immeuble Standing House-Akwa)
BP : 673 Douala Tél. 696 56 75 23
doualasyndustricam@yahoo.fr

SYNDUSTRICAM TRAINING SERVICE

FORMATION : CONDUITE ET ACCUEIL DES INSPECTIONS CONJOINTES
ET ADMINISTRATIVES DES ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS

Date : 21-22 octobre 2025

Lieu : Douala-Akwa / Siège du Syndustricam

Industriels, transformez le stress des inspections en levier de conformité !

Objectifs :

Maîtriser le cadre légal et institutionnel
Préparer efficacement vos documents et vos équipes
Accueillir les inspecteurs avec professionnalisme
Réduire les risques de sanctions

Cibles :

Cadres et responsables QHSE
Responsables de production, techniques,
administratifs ou juridiques
Toute personne impliquée dans la conformité
réglementaire



Syndicat
des Industriels
du Cameroun

**LES CHRONIQUES DE
L'INDUSTRIE**

NOTES D'INFORMATION & D'ANALYSE DU SYNDICAT DES INDUSTRIELS DU CAMEROUN

N°04 - AOÛT 2025

Camtel-Huawei : la Cour des comptes alerte sur des fragilités qui concernent aussi les industriels

Dans son rapport d'audit publié en août 2025, la Cour des comptes souligne que Camtel a perdu une partie de son autonomie en confiant depuis 2011 la gestion de ses systèmes informatiques à Huawei, sans convention écrite claire. L'entreprise chinoise détient seule les accès aux équipements et assure des maintenances jugées coûteuses, sans possibilité de contrôle extérieur, une situation qui met en cause la souveraineté numérique de l'opérateur public.

Au-delà de la gouvernance de Camtel, ces fragilités interpellent directement les industriels, grands utilisateurs de services télécoms. Elles soulèvent des questions sur la fiabilité des réseaux, la confidentialité des données stratégiques et le coût futur des services. La Cour recommande l'élaboration d'une convention encadrant ce partenariat et garantissant que l'exploitation des systèmes revienne à Camtel, y compris pour le programme stratégique National Broadband Network (NBN II).



The Okwelians : Un Livre Vert comme nouvelle fenêtre de plaidoyer en faveur de la transformation économique

Le Think Do Tank The Okwelians vient de publier un Livre Vert à l'issue de son premier sommet économique international. Fruit d'une réflexion menée avec plus de 300 experts issus du public, du privé et de la société civile, ce document propose une feuille de route pour accélérer la transformation durable du Cameroun. Organisé autour de trois axes – diagnostic des défis persistants, identification des tendances clés (numérique, énergétique, écologique) et recommandations opérationnelles – le Livre Vert met l'accent sur l'employabilité des jeunes, l'industrialisa-

tion, le financement des entreprises, la transition écologique et la promotion du Made in Cameroon.

Pour les industriels, ce Livre Vert ouvre une nouvelle fenêtre de plaidoyer. En insistant sur la structuration des chaînes de valeur agro-industrielles, la transformation numérique des PME et le renforcement du potentiel énergétique, il invite à un dialogue public-privé renouvelé. Dans un contexte où l'industrie cherche à gagner en compétitivité et en visibilité, ce document devient un outil stratégique pour faire entendre les priorités du secteur productif dans le débat national.

Financement alternatif : la gestion d'actifs franchit 959 milliards en zone CEMAC

La gestion d'actifs financiers poursuit son expansion en Afrique centrale. Au 31 décembre 2024, l'encours total a atteint 959,03 milliards de FCFA, contre 635,9 milliards un an plus tôt, selon les chiffres officiels. Le marché est dominé par cinq sociétés de gestion, avec en tête Harvest Asset Management (345,9 milliards, soit 36,08% de parts de marché), suivie d'Elite Capital Asset Management (181,7

milliards, 18,95%) et d'Asca Asset Management (100,9 milliards, 10,53%). Le Cameroun concentre l'essentiel de l'activité, confirmant son rôle de hub régional dans la gestion de portefeuilles.

Au-delà des chiffres, cette dynamique constitue un signal encourageant pour l'économie réelle : en mobilisant l'épargne et en la canalisant vers les entreprises, la gestion d'actifs représente une

source de financement alternatif encore sous-exploitée pour les industries locales. Dans un contexte de resserrement du crédit bancaire et de forte sollicitation des marchés financiers par l'État, ce mécanisme apparaît comme une voie complémentaire à promouvoir pour soutenir l'investissement productif et renforcer la compétitivité industrielle dans la zone CEMAC.

Nouveaux tarifs douaniers américains : le Cameroun «s'en sort» avec 15%

Depuis le 8 août 2025, les exportations camerounaises vers les États-Unis sont frappées de nouveaux droits de douane de 15%, en application d'un décret signé par le président Donald Trump. Déjà privé de l'accès préférentiel offert par l'AGOA depuis 2020, le Cameroun subit ainsi un nouveau tour de vis sur ses débouchés sur le marché américain. La mesure touchera

directement ses produits exportés alors même que la balance commerciale bilatérale est déjà déficitaire (32 milliards F CFA d'exportations en 2023 contre 113 milliards F CFA d'importations).

Pour les industriels, cette décision américaine accentue la nécessité de repenser les stratégies d'exportation. Elle appelle à une diversification accrue des marchés, notam-

ment vers l'Asie, mais aussi à une accélération de la transformation locale des matières premières. L'import-substitution, souvent évoquée dans les discours politiques, apparaît ici non seulement comme un impératif économique, mais comme une réponse stratégique pour limiter la dépendance aux fluctuations des politiques commerciales étrangères.

Télécoms : des sanctions financières lourdes pour les opérateurs, mais pour quelle finalité

La qualité des services de télécommunications reste une source majeure de frustration au Cameroun. Interruptions fréquentes d'appels, internet lent, pannes dans les services de paiement mobile... les dysfonctionnements se multiplient et affectent autant les particuliers que les entreprises. Après des inspections menées en 2024, l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) a infligé en juillet 2025 une amende de 2,6 milliards de FCFA aux deux principaux opérateurs : Orange Cameroun (1,6 milliard) et MTN Cameroun (1 milliard). Ces sanctions s'ajoutent aux 6 milliards déjà imposés en 2023 pour des manquements similaires.

Pour les industriels et l'économie numérique, l'enjeu dépasse la question du confort des

usagers : la fiabilité du réseau conditionne la compétitivité, l'efficacité logistique et l'intégration des solutions digitales dans la production et la distribution. Mais au-delà des amendes, dont l'efficacité à long terme peut être discutée, se pose la question de mécanismes plus durables d'amélioration. L'opportunité pourrait être d'impliquer davantage les utilisateurs – notamment les industriels – dans des dispositifs partenariaux autonomes de suivi et de mesure de la qualité de service. Une telle approche favoriserait la transparence, renforcerait la responsabilité des opérateurs et ouvrirait la voie à un dialogue constructif plutôt qu'à une simple logique de sanctions financière dont la logique budgétaire peut être difficilement masquée.

Marchés publics : l'attestation de catégorisation désormais obligatoire dans le BTP

Depuis le 6 août 2025, toute entreprise de Bâtiment et Travaux Publics (BTP) doit présenter une attestation de catégorisation pour soumissionner à un marché public. Délivré par le MINMAP, ce document atteste des capacités techniques, financières et humaines d'une entreprise, la classant selon son niveau de compétence et d'expérience. Cette réforme, prévue par la loi de finances 2025 et précisée par la circulaire ministérielle de février 2025, vise à assainir un secteur marqué par les abandons de chantiers, les malfaçons et des pertes annuelles estimées à près de 200 milliards FCFA pour l'État.

Pour les industriels et les acteurs du BTP, l'enjeu est double : d'une part, l'accès à la commande publique sera désormais réservé aux opérateurs réellement qualifiés, ce qui pourrait élever le niveau général de professionnalisme ; d'autre part, la catégorisation impose de nouvelles exigences administratives et financières qui risquent d'exclure certaines PME du secteur. Cette évolution ouvre un chantier crucial : comment concilier la volonté d'assainir la commande publique avec la nécessité de maintenir un tissu d'entreprises locales compétitives et capables de répondre aux besoins en infrastructures.



Cadyst Group consolide son leadership agro-industriel en Afrique centrale

Depuis le 6 août 2025, Cadyst Group a finalisé l'acquisition de la Société Grand Moulin du Cameroun (SGMC) et des Grands Moulins du Phare du Congo (SGMP). Ce double rachat, conduit par Célestin Tawamba, renforce la présence du groupe au Cameroun et en République du Congo, tout en affirmant son ambition régionale. L'opération vise à proposer davantage de produits de qualité, accessibles et fabriqués localement, tout en contribuant à la souveraineté alimentaire dans la zone CEMAC. L'opération a bénéficié de l'appui financier de la première banque du Cameroun, Afriland First Bank, et des conseils du cabinet d'avocats Hogan Lovells.

Au-delà du renforcement de son portefeuille, Cadyst mise sur la mutualisation des équipes, des savoir-faire et des valeurs pour bâtir un véritable champion industriel africain. L'intégration des activités en amont (provenderie, alimentation animale, aviculture) et en aval (produits agroalimentaires finis) ouvre des perspectives de croissance et de compétitivité accrues, en consolidant la chaîne de valeur agro-industrielle des deux pays. Pour les industriels, ce mouvement est un modèle de consolidation régionale, clé pour relever les défis d'échelle et de souveraineté économique.



Centrale à gaz de Limbé : un projet stratégique relancé

Après plus d'une décennie de maturation et plusieurs tentatives avortées, le projet de centrale à gaz de Limbé vient de franchir une nouvelle étape. Le 20 août 2025, l'État du Cameroun a désigné le groupement sino-ghanéen Sunon Asogli Power (Ghana) Ltd et China Energy Engineering Corporation Ltd pour réaliser ce chantier dans le cadre d'un partenariat public-privé. Doté d'un budget global de 176 milliards de FCFA, le projet prévoit une centrale d'une capacité de 350 MW, dont la livraison est attendue en 2029. L'État apportera 15% du financement, le consortium couvrant les 85% restants.

Pour les ménages comme pour les industriels, cette infrastructure, si elle venait à sortir des fonds baptismaux, présentera un intérêt majeur : elle viendra renforcer une capacité énergétique nationale encore limitée (environ 2 000 MW installés). En ciblant les régions du Littoral, de l'Ouest et du Sud-Ouest, où la demande pourrait atteindre près de 4 500 MW d'ici 2035, la centrale de Limbé constituera une pièce maîtresse pour sécuriser l'approvisionnement électrique, réduire les coupures récurrentes et soutenir la compétitivité des entreprises pour autant que sa construction s'inscrive dans une démarche globale cohérente.

Financement BDEAC : 5,8 milliards pour renforcer la production cimentière au Cameroun

Dans un contexte où l'accès au crédit bancaire reste limité et coûteux pour les entreprises, les financements alternatifs apparaissent comme des leviers décisifs. La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) a ainsi accordé un prêt de 5,8 milliards de FCFA à la Société Générale de l'Industrie (SOGENI) pour construire une nouvelle unité de production de matériaux de BTP

dans la banlieue de Douala. Ce projet vise à accroître l'offre locale de ciment et à réduire la dépendance aux importations, un enjeu stratégique pour un secteur clé comme le bâtiment et les infrastructures. Au-delà de cet exemple, l'intervention de la BDEAC illustre le rôle crucial des institutions spécialisées et des mécanismes financiers innovants pour accompagner la transformation industrielle. À l'image de

la gestion d'actifs, qui a franchi la barre des 959 milliards de FCFA d'encours en zone CEMAC fin 2024, ces financements complémentaires pallient les insuffisances du système bancaire traditionnel. Pour les industriels camerounais, ils ouvrent une fenêtre d'opportunité : celle d'accéder à des ressources adaptées aux besoins d'investissement à long terme, indispensables à la compétitivité et à l'import-substitution.

Ports du Cameroun : entre hub énergétique et virage vers le tourisme haut de gamme



Deux annonces récentes confirment l'ambition des grands ports camerounais de diversifier leurs activités et de renforcer leur attractivité. Le Port Autonome de Kribi (PAK) investit 35 milliards de FCFA pour sécuriser l'approvisionnement en électricité de sa zone industrialo-portuaire. Le projet consiste en la construction d'une ligne électrique de 225 kV reliant la centrale à gaz de KPDC au PAK, ainsi qu'un poste de transformation 225/30 kV exclusivement dédié aux clients industriels. Conçu avec une triple connexion aux centrales de

Memve'ele, Nachtigal et KPDC, cet équipement doit garantir une sécurité d'approvisionnement maximale. Objectif affiché : faire de Kribi le premier hub énergétique industriel du Cameroun, capable d'attirer de nouveaux investisseurs et de soutenir la montée en puissance du tissu industriel local.

De son côté, le Port Autonome de Douala (PAD) s'oriente vers le tourisme haut de gamme avec la signature, le 1^{er} août 2025, d'une convention avec Leilak Estates Corporation Sarl pour la construction d'un hôtel cinq étoiles sur son domaine

privé. Entièrement financé par l'opérateur privé pour un montant de 160,3 milliards de FCFA, le projet prévoit un complexe de 22 étages comprenant 282 chambres, des suites diplomatiques et des espaces de conférence. La concession, d'une durée de 28 ans, générera des redevances fixes et variables estimées à près de 93 milliards de FCFA pour l'État. Au-delà des retombées financières, ce projet illustre la volonté du PAD de diversifier ses revenus et de contribuer à l'attractivité urbaine de Douala dans le cadre de son plan stratégique 2020-2050.

Ces deux initiatives traduisent une même logique : celle de ports qui ne se limitent plus à la logistique maritime, mais deviennent des pôles de développement multisectoriels (industrie, énergie, tourisme) au service de l'économie nationale et régionale.

Nigéria : les zones agro-industrielles au cœur de la révolution agricole

Le Nigéria a lancé un vaste programme de Zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ), considéré comme le plus ambitieux du continent. Soutenu par la BAD, la Banque islamique de développement et le FIDA, ce dispositif vise à moderniser l'agriculture, créer plus de 100 000 emplois et accompagner près de 500 000 agriculteurs. La troisième zone déjà opérationnelle dans l'État d'Oyo prévoit d'accueillir 40 industries, illustrant l'ampleur de la dynamique enclenchée. Au-delà du soutien financier, le succès des SAPZ repose sur une forte volonté politique et sur la capacité à transformer sur place

les productions agricoles locales plutôt que d'exporter des matières brutes. Dix nouveaux États doivent rejoindre le programme d'ici septembre 2025. Pour les industriels camerounais, cette expérience ré-

gionale constitue une source d'inspiration : elle montre comment l'intégration agriculture-industrie peut générer de la valeur ajoutée, des emplois et renforcer la souveraineté alimentaire.

